

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	40 (1969)
<b>Heft:</b>	7
 <b>Artikel:</b>	Introduction de la manifestation
<b>Autor:</b>	Schindelholz, Roger
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825135">https://doi.org/10.5169/seals-825135</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Introduction de la manifestation

par M. Roger SCHINDELHOLZ,  
recteur de l'Ecole complémentaire commerciale de Delémont,  
président de la Commission de formation professionnelle de l'ADIJ

En ouvrant cette treizième cérémonie des apprentis méritants, je salue tout particulièrement les trente-cinq lauréates et lauréats qui ont subi avec un succès magnifique leurs examens de fin d'apprentissage en automne 1968 et au printemps 1969.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, d'assister en si grand nombre à cette cérémonie. Vous montrez par là l'intérêt que vous portez à une jeunesse qui a su faire l'effort de bien faire ce qu'elle a entrepris. J'associe à nos trente-cinq lauréats du jour les nombreux autres apprentis qui ont également fort brillamment réussi leurs examens et qui se sont distingués durant tout leur apprentissage. Nous ne pouvons malheureusement récompenser ici qu'une très faible partie d'entre eux.

La Commission de formation professionnelle de l'Association pour la défense des intérêts du Jura s'est consacrée presque essentiellement jusqu'ici à récompenser les apprentis méritants. D'autres tâches cependant nous attendent ces prochaines années, en particulier dans les domaines des bourses d'apprentissage et de l'orientation professionnelle.

J'ai reçu quelques excuses et en particulier celle de M. Hans Tschumi, conseiller d'Etat, directeur de l'économie publique.

Je salue très particulièrement : MM. Roger Macquat et Willy Sunier, préfets des districts de Moutier et Courtelary, M. René Steiner, président central de l'ADIJ, M. Arthur Bolliger, adjoint à l'Office cantonal de la formation professionnelle et membre de notre commission, les autres membres de notre Commission de formation professionnelle, M. Willy Jeanneret, directeur de l'Ecole commerciale et professionnelle de Tramelan, M. Ali Rebetez, directeur de l'Ecole complémentaire commerciale de Porrentruy, M. Fernand Monnin, maire de la commune de Courrendlin, et M. Eugène Valet, vice-maire, M. le doyen Buchwalder et M. le pasteur Nussbaumer, M. Charles Wisard, député, MM. les directeurs des écoles professionnelles et professionnelles commerciales ou leurs représentants, MM. les représentants des commissions d'apprentissage, M. Cettlin, conseiller d'orientation, les représentants de la presse et de la télévision, et tous les maîtres d'apprentissage qui ont répondu si aimablement à notre invitation. Enfin, je tiens à saluer les orateurs du jour, M<sup>e</sup> Francis Montavon, directeur de Bechler S. A., et M. Roger Jardin, directeur de l'Ecole professionnelle de Delémont.

Avant de donner la parole à M. Montavon, je tiens à remercier tout spécialement tous les membres de notre commission qui ont collaboré à l'organisation de cette journée, en particulier M. Roger Jardin et Mme Jardin qui apporte une aide efficace. Ma gratitude va également aux orateurs.

Pour l'aide financière à une telle cérémonie et aux cadeaux distribués, je dois remercier bien entendu l'Association pour la défense des intérêts du Jura, les entreprises André Bechler S. A. à Moutier et von Roll S. A. ainsi que l'Office cantonal de la formation professionnelle.

Un merci très spécial à la Municipalité de Courrendlin, à son maire M. Fernand Monnin, pour avoir mis à notre disposition cette sympathique aula et pour nous avoir également fortement facilité les choses.

Enfin, ma gratitude va à la Fanfare municipale de Courrendlin, en particulier à son président, M. Antoine Schindelholz, et son directeur, M. Germain Kunz.

R. S.

## De la qualité

### Allocution de M<sup>e</sup> Francis MONTAVON, directeur de Bechler SA, Moutier

Qu'est-ce que la qualité ? La définition implique une appréciation de valeur. Dans l'échelle des valeurs, la qualité représente le niveau le plus élevé, le meilleur que nous devons atteindre pour réaliser tel ou tel but. Cette appréciation se fera selon des critères différents si vous vous placez du point de vue artistique, artisanal, commercial ou industriel. Parmi ces critères, l'esthétique, la finition, la fiabilité, la précision et la correspondance avec la fonction sont les principaux.

En notre civilisation de consommation où, par exemple, la réparation de souliers coûte en définitive plus cher que l'achat d'une nouvelle paire, où la durée de vie des produits tend à diminuer, la qualité a-t-elle encore un sens ? En théorie, la règle économique classique demeure-t-elle valable ?

« L'industrie la meilleure sera celle qui réalisera son but dans les délais les plus justes, la quantité et la qualité les plus élevées et les prix les plus bas. » La théorie industrielle moderne continue à conférer au rôle économique qualitatif et quantitatif une importance primordiale. Elle ne fait qu'y ajouter un quatrième rôle de nature culturelle qui se rattache étroitement aux trois autres.

Le rôle primordial de l'entreprise industrielle, selon Gélinier, est de créer plus de richesses qu'elle n'en consomme, faute de quoi elle ne peut plus atteindre ses buts, ni de manière interne, ni de manière externe.

Le rôle de l'entreprise, c'est ensuite de produire en quantité toujours plus grande : c'est l'expansion.

Le rôle de l'entreprise, c'est aussi d'assurer cette production en une qualité toujours améliorée : c'est le progrès technique au service de la clientèle.

Le rôle de l'entreprise, enfin, c'est de participer de plus en plus à la formation humaine, dans l'intérêt général d'abord, dans son intérêt propre ensuite. Une qualité plus grande exige une formation de base et un perfectionnement plus large, tant il est vrai que la valeur d'une entreprise dépend en définitive et dépendra de plus en plus de la valeur des hommes qui la compose. La théorie répond donc affirmativement à la question posée : la qualité, plus que jamais, est encore nécessaire.

En pratique, si nous rapportons le problème à notre pays, nous devons bien admettre que l'évolution générale vers une ère, non plus industrielle, mais scientifique, nous handicaperà fatallement par le seul fait de notre manque de puissance financière. Les investissements nécessaires dépassent les possibilités d'un petit pays. Dès lors, la qualité acquiert pour nous une importance encore accrue. Nous avons une tradition séculaire de précision qui, dans la tendance générale de la minia-